

**CEA-CCBAD**

ATTESTATION SUR LES REVENUS EXTERNES GENERES DU PROJET  
DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT  
CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE  
(CEA-CCBAD) / UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET-BOIGNY (UFHB)

(PERIODE DE 22 MOIS 11 JOURS ALLANT DU 17 FEVRIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2017)

AVRIL 2018

**MONSIEUR KONE DAOUDA**  
COORDONNATEUR  
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT  
CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE  
(CEA-CCBAD)  
ABIDJAN

N/Réf. : Joy/Sta/Adm/Abe/145-2018

**ATTESTATION SUR LES REVENUS EXTERNES GENERES**  
**DU PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT**  
**CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE**  
**(CEA-CCBAD)**  
CREDIT IDA N° 5733-CI

(PERIODE DE 22 MOIS 11 JOURS ALLANT DU 17 FEVRIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2017)

Monsieur le Coordonnateur,

En notre qualité d'auditeur financier et comptable du projet « Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable » (CEA-CCBAD) et en réponse aux termes de référence de la mission, nous vous présentons notre rapport sur les revenus externes générés par le projet CEA-CCBAD sur la période de 22 mois 11 jours allant du 17 Février 2016 au 31 Décembre 2017 et établi dans le cadre de la mise en œuvre du CEA-CCBAD, objet de l'accord de crédit IDA N°5733-CI.

Le reporting financier incluant le montant des revenus externes générés a été établi sous la responsabilité du Coordonnateur du projet CEA-CCBAD.

Il nous appartient d'attester de l'exactitude, de la réalité et de la sincérité du montant de F.CFA 768 086 487 indiqué dans le reporting financier adressé à la Banque au titre des revenus externes générés par le projet CEA-CCBAD sur la période de 22 mois 11 jours allant du 17 Février 2016 au 31 décembre 2017.

Notre intervention a été effectuée selon les règles déontologiques de notre profession et les normes internationales applicables aux missions d'assurance sur les informations autres que les comptes complets historiques. Elle aboutit à exprimer une assurance de niveau modéré.

Afin d'établir la présente attestation, les principales diligences suivantes ont été menées :

- Effectuer une revue documentaire et mener des entretiens afin de collecter et analyser les informations sur le processus d'établissement du reporting financier sur les revenus externes générés ;
- Faire une prise de connaissance des procédures de contrôle interne relatives aux revenus externes ;
- Vérifier l'exactitude des données sur lesdits revenus transmises à la Banque Mondiale ;

- Mettre en évidence les éventuels écarts entre les données issues du reporting du Projet transmis à la Banque et celles issues de nos vérifications.

L'étendue de nos travaux ne comprend pas tous les contrôles propres à ceux afférents à une mission d'assurance de niveau raisonnable, conduisant ainsi à un niveau d'assurance moins élevé.

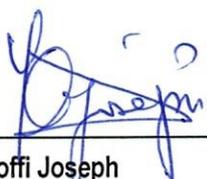
L'examen de la déclaration des revenus externes générés tel qu'indiqué dans le reporting du Projet CEA-CCBAD ci-joint inclut des montants pour lesquels nous formulons les observations suivantes :

- Plusieurs revenus d'un montant total de FCFA 141 571 359 (voir annexe ci-jointe) pour lesquels nous n'avons pas obtenu d'élément probant suffisant pour validation. Nous n'avons pu disposer ni de contrat, ni de tout autre justificatif permettant de valider la réalité desdits revenus.
- Des subventions institutionnelles d'un montant total FCFA 5 899 899 (voir annexe ci-jointe) qui selon notre compréhension des définitions inscrites à l'accord de financement ne constituent pas des revenus externes générés.

Par conséquent, le montant des revenus externes générés par le Projet CEA-CCBAD et validé par nos soins s'établit à FCFA 620 615 229.

Sur la base des résultats de nos travaux et à l'exception des points décrits plus haut, nous n'avons pas relevé d'autres éléments qui nous conduisent à considérer que le reporting portant sur l'indicateur n°4 « Montant des revenus externes créés par le CEA et logé dans un compte bancaire particulier (Qualité de la formation et de la recherche) » n'est pas établi, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à l'accord de financement et aux directives de la Banque Mondiale.

Abidjan, le 30 avril 2018

  
YAO Koffi Joseph  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes  
Associé Gérant

MOIHE AUDIT & CONSEIL



  
AHUI Stephen  
Sup de Co (ESCA)  
Associé